



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

gestion

Question écrite n° 103052

Texte de la question

M. Guillaume Chevrollier attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les piètres performances de l'État actionnaire. Dans un récent rapport, la Cour des comptes souligne que l'État actionnaire confond souvent « tutelle et actionariat », et il n'est pas rare qu'il « sacrifie l'autonomie de gestion de ses entreprises ». Il est vrai qu'il doit concilier « des objectifs nombreux et parfois contradictoires ». Il exerce en effet en même temps les rôles d'actionnaire, de porteur de politiques publiques, de gestionnaire des finances publiques, de régulateur, voire de client. Le rapport rappelle le cas Areva, dont les pertes cumulées depuis 2010 atteignent près de 10 milliards d'euros, et celui de Dexia, dont le sinistre a coûté 6,4 milliards d'euros à l'État et à la Caisse des dépôts. Il vient lui demander si le Gouvernement entend suivre les préconisations de ce rapport qui rappelle à l'État sa responsabilité première qui est d'anticiper les transformations et d'aider les entreprises qu'il détient à s'adapter.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Chevrollier](#)

Circonscription : Mayenne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103052

Rubrique : État

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 février 2017](#), page 1577

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)